

## Thème : Actualité du droit de la construction

**Date :** Vendredi 13 novembre 2020 de 14h à 17h

**Lieu :** Nevers

### Objectif :

- *Maîtrise des éléments essentiels de la responsabilité des constructeurs dans l'actualité du droit de la construction*

### Programme

- **La qualité de constructeur**
- **La réception**
- **Les effets de la réception**
- **La mise en œuvre de la responsabilité décennale**
- **Forclusion et prescription en droit de la construction**
- **Les exonérations**

### Moyens pédagogiques

Exposé oral avec remise d'un support pédagogique

### Intervenant

Maître Gérald FROIDEFOND, Avocat au Barreau de Poitiers

#### Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 75€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 35€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2019 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO OA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.